



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

22/03/2019

Dossier complet le :

02/04/2019

N° d'enregistrement :

F09319P0103

1. Intitulé du projet

Green Days, Vos Vacances, Naturellement

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MEGA (Make Economy Green Again)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Kalousdian Olivier, dirigeant

RCS / SIRET

832 583 371 00014

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
42 a	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'une unité de tourisme durable comprenant :

21 hébergements en habitation légère de loisirs sur pilotis bois. Les planchers bas des habitations ne seront en contact avec le sol que sur une très faible surface.

Un zone de stationnement couverte d'une ombrière photovoltaïque de 500 m2 de panneaux solaires d'une puissance totale de 85 kWc.

Un jardin en permaculture de 300m2.

Une base de vie de 575 m2 composée d'une piscine naturelle d'une surface de 13m X 5m, des filtres plantés de 20m2, ainsi que d'un accueil clients et café de 110m2 et un local de rangement de 180m2.

Une terrasse en bois de 110m2

2 bassins d'épuration naturelle en filtres plantés d'une surface totale de 140m2.

4.2 Objectifs du projet

La société MEGA implantée à Marseille conçoit et construit les sites GREEN DAYS.

Avec le cabinet ÆKO Studio, agence pluridisciplinaire fondée par deux architectes très impliqués dans la construction bioclimatique et l'intégration environnementale, MEGA entend agir pour un tourisme durable et responsable, à hautes qualités environnementales.

En faisant des sites GREEN DAYS des démonstrateurs et des prescripteurs de solutions "vertueuses", MEGA s'implique dans le secteur du tourisme vert et met le développement durable à la portée de toutes et tous.

Avec 41 millions de touristes/an en PACA, le modèle touristique doit se renouveler et changer de paradigme. Il faut décarboner le secteur du tourisme. Nous tendons vers un impact nul en construisant et exploitant les sites GREEN DAYS.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le site souhaite mettre en oeuvre des solutions à très faible impact tant sur le climat, que sur le site lui-même.

Les constructions et pôle d'accueil ne feront appel à la maçonnerie que ponctuellement. La superstructure des habitations bioclimatique sera intégralement réalisée en bois. Les réseaux seront enfouis uniquement suivant nécessité technique, les passages et cheminements respecteront les chemins et sentiers existants. L'assainissement de la piscine et des habitations se fera par le biais de filtres d'épuration plantés, et les besoins énergétiques assurés par champs photovoltaïque intégré dans la forme d'ombrière pour les véhicules stationnés.

Les travaux seront exécutés dans trois phases :

VRD - Gros Oeuvre :

La trçage et mise en oeuvre des cheminements des réseaux (humides et secs), suivi par la mise en place des fondations superficielles et liaisons au sol des habitations, certains cheminements et le pôle d'accueil. La maçonnerie du pôle d'accueil sera exécutée par la suite. Installation de l'ombrière stationnement (photovoltaïque) et liaisons réseaux.

Charpente - 2nd Oeuvre

Mise en oeuvre des superstructures en bois, cheminements et terrasses. Mise en oeuvre des réseaux et équipements internes aux habitations et du pôle d'accueil. Habillage et mise en peinture des habitations et du pôle d'accueil.

Paysage - Essais de mise en service

Mise en oeuvre des filtres plantés, reprise des éléments paysagés. Essais de mise en service des installations.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En proposant des séjours tout confort, mais aux infrastructures et activités prenant en compte les problématiques d'émissions de GES et la génération de déchets, nous attirons à nous des clients soucieux de passer des vacances proches de la nature et en prise avec les solutions en lien avec le développement durable.

Notre clientèle, en très forte expansion pourra jouir d'hébergements éco-construits, d'une piscine biologique, de vélos électriques en libre service et un accès aux produits d'origine locale.

Les eaux usées et eaux grises seront assainies par phytoépuration, et les déchets réduits au minimum par un engagement mutuel à éviter les emballages et les produits nocifs pour l'environnement (huiles solaires ; produits de beauté et sanitaires d'origine naturelle).

L'énergie consommée pendant l'exploitation du projet proviendra essentiellement de la production d'électricité sur site, avec revente de l'éventuel surplus.

Le site existant sera respecté et préservé par le projet (flore, faune et paysage). Le projet souhaite améliorer le repeuplement floristique du site par l'infiltration de manière homogène (en réseau fermé) des eaux assainies sur le site. Les eaux de pluie issues des toitures seront récupérées. Ainsi, le projet n'influencera pas les niveaux naturels des cours d'eau à travers les différentes saisons.

En ce qui concerne les activités hors GREEN DAYS ainsi que la restauration, les entreprises locales (circuits courts) seront sollicitées afin de promouvoir le "locavore" et le dynamisme économique de la zone.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Evolution du document d'urbanisme (PLU) en vigueur sous une forme à déterminer en lien avec les services de l'Etat, qui pourrait prendre la forme soit d'une modification (de droit commun ou simplifiée) soit d'une révision générale du PLU, avec création ou non d'un STECAL.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface Site	6 Ha (hectares)
Surface plancher (Pôle d'Accueil et Habitations Légères de Loisirs)	1000 m ²
Surfaces bassins phyto-épuration	140 m ²
N° places stationnement	40 (nombre)
Surface piscine et filtres plantés	85 m ²
Surface capteurs Photovoltaïque (dans plusieurs phases)	570 m ²
Surfaces jardin pédagogique en permaculture (sous serre et à l'air libre)	300 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route départementale 77, parcelle
numéro 665, lieu dit les
Espouvières. Aups, 83630.

Coordonnées géographiques¹

Long. 06 ° 16 ' 10 " E Lat. 43 ° 36 ' 53 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

AUPS 83630

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de montagne 83007 - AUPS
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional du Verdon. Ce parc travaille depuis quelques années au développement de projets de tourisme durable dans son périmètre La Maître d'Ouvrage collabore étroitement avec le Parc NR du Verdon pour recueillir leur avis et leurs remarques en vu de l'obtention du label proposé "Parc Naturel Régional du Verdon".
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet est situé à plus de 14km à vol d'oiseau au SSO du site Natura 2000 le plus proche : le site "VERDON", N° FR9312022
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit la réalisation d'un forage pour assurer un accès d'eau (lutte contre l'incendie, besoins potables). Le volume susceptible d'être prélevé est très limité et sera homogène dans le temps, ne générant pas de pics de prélèvements. Le volume annuel potentiellement puisé est largement inférieur à 3000 m3.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La totalité de l'eau potentiellement prélevé sur site sera utilisé et infiltré sur site dans des quantités et débits homogènes. L'eau infiltre sur site de manière homogène et de manière à encourager la végétation locale et la régénération végétative du site.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas générateur de matière au cours de son exploitation. Une gestion rigoureuse des déchets d'exploitation et d'emballage sera mis en place et fait partie intégrale de la mission pédagogique de ce projet. Le chantier de mise en oeuvre du projet ne sera pas excédentaire en matière car ne générant pas d'impacts sur le terrain. Très peu de déblais sont susceptible d'être générés par le chantier, et seront systématiquement re-distribué sur site de manière à respecter l'état de l'existant. +
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas déficitaire en matériaux. L'exploitation du projet n'engendre pas une consommation de matériaux. La construction du projet se repose principalement sur la construction bois issu de source garanties d'un éco-gestion. Un volume réduit de béton sera utilisé pour des raisons de liaison au sol des constructions bois ainsi que les murs d'enceinte du pôle d'accueil.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se base sur une intervention minimale sur le site. Les cabanes seront mise en place sur pilotis précisément pour éviter tout impact sur le site dans son état existant. Le réglementation de lutte contre l'incendie oblige le débroussaillage autour des cabanes et cheminements qui sera effectué suivant les directions de la mairie et le SDIS. Le projet ré-infiltre toutes ses eaux sur place de manière à améliorer la couverture et la croissance d'arbres indigènes et améliorer les capacités d'accueil de la flore et la faune locale du site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de situe à plus de 14km à vol d'oiseau du site NATURA 2000 le plus proche. Le projet n'aura pas d'impact sur ce site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé sur une parcelle communale gérée par l'ONF ayant subie un incendie important en 1982. La remise en état (ré-plantation de pin et chêne) est difficile à cause des pentes et le ruissellement des eaux sur les roches calcaire affleurantes. Le projet, construit en grande majorité sur pilotis, ne dégradera pas l'état du site existant. Le schéma de gestion des eaux (infiltration totale) participe à l'amélioration des conditions du sol par rapport à l'état existant et accélère ainsi le repeuplement du site par la flore et la faune indigène.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se base sur le tourisme environnemental, et est ainsi pas source de risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'oriente autour d'un site stable et homogène. Les cours d'eau de surface sont répertoriés et intégrés dans la conception du site pour éviter tout risque naturel.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet intègre un schéma de gestion des eaux rejetées. Les eaux seront traitées par bassins de phyto-épuration avant infiltration sur site. Le système d'assainissement autonome qu'intègre le projet bénéficie d'agrément, tout comme l'installateur. Les rejets seront contrôlés et seront conformes au niveau D4 de la circulaire du 17 février 1997, permettant leur rejet en milieu naturel.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendra pas le déplacement de trafics.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	De part son activité, le projet ne sera pas sources de nuisances sonores.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les bassins de décantation (filtres plantés) pourront engendrer des odeurs directement autour des bassins, mais leurs situations en contre bas sur une parcelle totalement inhabitée et qui fait plus de 220 hectares n'entraînera aucune nuisance ni pour les visiteurs, ni pour les habitants aux alentours.</p> <p>Les bassins plantés les plus proches se situeront à plus de 250m de la départementale 77, et à plus de 350m du bâti le plus proche sur la parcelle voisine.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'activité de tourisme environnemental du projet n'engendra pas de vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les cheminements vers les hébergements seront balisés par des LED et seront que des balises de cheminements et non des illuminations du site par lampadaires. Seule la base de vie pourra être illuminée (LED) en soirée. L'éclairage sera orienté systématiquement vers le sol de manière à éviter toute pollution lumineuse. Le site bénéficiera d'un télé-gestion informatique de l'éclairage.</p> <p>L'éclairage du Pôle d'Accueil sera éteint à la fermeture nocturne.</p> <p>L'éclairage des cheminements sera activé par détecteur de présence.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'activité de tourisme environnemental du projet n'engendra pas de rejets dans l'air</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées issus du site seront retraitées par systèmes de bassins de phyto-épuration agréments et installés par des entreprises agréées.</p> <p>Les eaux traitées seront ré-infiltrées sur site et respecterons le niveau de qualité D4 suivant le circulaire du 7 janvier 1997, en accord avec l'ARS et les directives Européennes.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Toutes les eaux usées seront récupérées et acheminées vers des bassins de phyto-épuration au biais de réseaux fermés.</p> <p>Les eaux traitées seront infiltrées sur le site après leur assainissement.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de déchets non dangereux, inertes ou dangereux. Les déchets ménagers seront récupérés et acheminés vers les déchèteries locales (4 déchèteries à moins de 10km du site).</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mise à part sa position en parc du Verdon, le site sur lequel le projet souhaite s'implanter ne fait pas l'objet d'un classement ou d'inscription patrimoniale, architecturale, culturel, archéologique ou paysager. Le projet s'oriente fortement autour d'une intégration dans la nature et les environs, cherchant à éliminer tout impact éventuel vis-à-vis l'existant
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle sur laquelle le projet souhaite s'implanter ne fait pas l'objet d'une activité d'agriculture, sylviculture ou aménagement anthropique actuel

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Le projet cherche à limiter ses impacts sur le site ainsi que sur l'environnement plus lointain :
- Les Habitations Légères de Loisirs seront bâties sur pilotis bois, et les réseaux seront bâtis hors sol dès que techniquement possible, limitant au maximum les fondations maçonnées et points de contact avec le sol.
- Les cheminements et sentiers existants sont préservés. La quasi totalité des surfaces du projet sont démontables pour, le cas échéant, livrer le site tel qu'il a été trouvé.
- Le site existant sera respecté et préservé par le projet (flore, faune et paysage). Le projet souhaite améliorer le repeuplement floristique du site par l'infiltration de manière homogène (en réseau fermé) des eaux assainies sur le site.
- Les eaux de pluie issues des toitures seront récupérées. Ainsi, le projet n'influencera pas les niveaux naturels des cours d'eau à travers les différentes saisons.
- Les déchets réduits au minimum par un engagement mutuel à éviter les emballages, et les éclairages seront éteints à la fermeture, ou sur détecteur de présence pour limiter une éventuelle pollution lumineuse.
- La totalité de l'énergie consommée pendant l'exploitation du projet proviendront entièrement de la production d'électricité photovoltaïque sur site, avec revente du surplus.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

En vue du parti pris, tant dans la conception que dans la réalisation prévue, ce projet cherche à limiter les impacts (à la fois sur place ainsi que sur l'environnement lointain), et compte tenu également du fait que le projet ne rentre pas dans le champ des réglementations ICPE ou IOTA, il ne semblerait pas que ce projet nécessite une étude environnementale particulière.

Le projet reflète le besoin de proposer un tourisme qui préserve son environnement. La quasi-totalité des installations techniques et d'accueil sont hors-sol et démontables, permettant de limiter les points de contact avec le site existant. Le site a subi un important incendie en 1982. La re-plantation difficile du site sera grandement améliorée par l'infiltration des eaux assainies et les eaux pluviales. Ainsi la flore et la faune locale seront encouragées et préservées.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



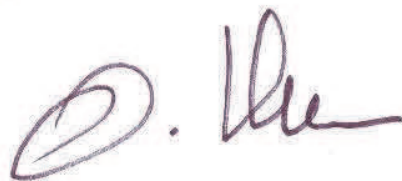
Fait à

MARSEILLE

le.

19/03/2019

Signature



MEGA

Made Economy Green Again

69, rue du Rouet - 13008 Marseille

+33 (0) 6 32 15 12 24 - SAS au capital de 10 000 euros
RCS Marseille - SIRET n°832 583 371 00014